

Compte rendu Assemblée Générale de La Cagette de Genas

Mardi 04/06/2024

14 adhérents présents

14 pouvoirs

Producteurs présents :

- Florent MICHEL (Les jardins de l'Isle)
- Alexandre KONS (GAEC Jacquet des Presles)
- Emilie GAGNEUX (La grange boule)

Excusés :

- Alexandre TEYSSIER (GAEC de Pérusel)
- Manu COLLET (Les biquettes de Valaises)
- Mr et Mme FERRIZ (La basse cour bio)

20h15 : Ouverture de l'Assemblée Générale ordinaire

ORDRE DU JOUR :

1. Bilan moral
2. Bilan financier
3. Synthèse des résultats du sondage
4. Intervention des producteurs
5. Questions diverses et interventions des amapiens
6. Budget Prévisionnel
7. Renouvellement du conseil d'administration

1. **BILAN MORAL** :

Le nombre de familles adhérentes est en légère baisse (77 dont 65 genassiennes contre 80 et 70 en 2022), ce qui entraîne une baisse sur certains contrats comme les légumes (61 contre 65 en 2022) et les fruits (40 contre 44 en 2022).

Il n'y a plus de liste d'attente actuellement. Florent pourrait encore fournir 10 paniers de légumes tout comme Alexandre, le producteur de fruits.

Nous avons accueilli cette année un nouveau producteur, Emilie de La Grange Boule, boulanger qui nous propose des pains, brioches et farines. 46 contrats ont été souscrits pour la période hivernale.

Au mois de mars, un nouveau contrat avec Champikerbi a débuté malheureusement, pour une seule année car ils arrêteront leur production à l'issue de la fin du contrat. 30 familles ont pu déguster les champignons de Fregan.

Comme les nouvelles demandes d'adhésion continuent de baisser, des actions sont entreprises pour tenter de trouver de nouveaux adhérents :

- Participation au Forum des associations le 02/09/2023 avec l'aide des adhérents qui se sont relayés pour être présents tout au long de la matinée. La présence de l'AMAP à ce Forum a permis l'adhésion de 3 adhérents.
☑ L'AMAP participera au prochain Forum des associations le 7 septembre 2024. La présence d'adhérents sera de nouveau nécessaire ce jour-là.
- La promotion de l'Association par l'intermédiaire des adhérents actuels a permis l'arrivée d'1 adhérent.
- Participation à l'événement Octobre Rose, organisé par la Mairie, le dimanche 16 octobre 2023 pour promouvoir l'alimentation saine.
- Participation de 3 amapiens à la tenue du stand AMAP AURA au salon Primevères les 2 et 3 mars 2024

Participation des adhérents à des actions solidaires:

- Aide pour les vendanges chez Alexis Balivet notre producteur de Cerdon
- Chantier Collectif de mise en place d'une serre chez Florent Michel notre producteur de légumes

Visite organisée à la Champignonnière de Champikerbi

Deux pots de l'amitié ont été organisés le mardi 26 septembre 2023 et le mardi 9 avril 2024 durant les horaires de distribution, moments grandement appréciés par les adhérents. De nouveaux moments de convivialité seront organisés, notamment au mois de septembre 2024.

Vote du bilan moral :

Contre : 0

Abstention : 0

Bilan moral approuvé à l'unanimité

2. **BILAN FINANCIER :**

Le bilan 2023 est conforme au Budget prévisionnel voté lors de l'AG précédente, avec 80 adhérents pour les 2 saisons (Eté / Hiver).

La cotisation annuelle de 15€ par adhérent demandée en 2022 a été maintenue en 2023. Celle-ci est totalement reversée au réseau AMAP AURA.

Elle nous permet de :

- Bénéficier d'une assurance pour l'occupation de l'école Nelson Mandela lors des distributions et d'une assurance Responsabilité Civile,
- Utiliser le logiciel clic'amax
- Héberger le site internet de l'AMAP

TRÉSORERIE AU 01/01/2023: + 2409.52€

| CHARGES | 2023 | PRODUITS | 2023 |
|--|-------------------|--|-------------------|
| Cotisation AMAP AURA 2023: 80 X 15€ | 1200,00 € | Cotisation adhérents 2023 Adh. hiver : 80 x 15€ Adh. printemps : 2 x 15€ | 1230,00 € |
| Moment convivial Adhérents & Producteurs Mai & Septembre 2023 | 16.80 € | | |
| Impression Flyers Mairie | 11.10 € | Subvention Mairie Indirecte | 11,10 € |
| Location Lieu de Distribution | 0,00 € | | |
| Total Charges | 1 227,90 € | Total Produits | 1 241.10 € |
| Résultat | + 13,20 € | | |

TRÉSORERIE AU 01/01/2024: + 2422.72€

Vote du bilan financier :

Contre : 0

Abstention : 0

Bilan financier approuvé à l'unanimité

3. Synthèse des résultats du sondage

Taux de participation

38 personnes sur 77 adhérents ont répondu, ce qui est vraiment un très bon taux de réponse !
Les résultats sont donc bien représentatifs.

Satisfaction globale sur l'AMAP

100% des personnes qui ont répondu sont : satisfaites (24%) ou très satisfaites (76%). Merci pour ce super retour !

On peut noter notamment les retours très positifs sur la diversité des contrats, la fraîcheur et la qualité des produits.

La communication

La totalité des personnes ayant répondu sont satisfaites du mode de communication de l'AMAP. Les mails sont de fréquence satisfaisante. Seule une personne a répondu qu'elle les trouvait trop rares.

La fréquence de consultation du site internet est assez variable parmi les adhérents. 75 % trouvent le site internet facile à utiliser mais seulement 56 % considèrent les informations qui s'y trouvent utiles ou intéressantes.

L'organisation des distributions

Les réponses sont plutôt positives ; l'inscription sur clic'amap est facile et le rappel reçu quelques jours auparavant est très apprécié. Il y a eu quelques cafouillages au début de période avec 6 amapiens au lieu de 4. Mais lors de la distribution, tout se passe bien.

Il ne faut pas hésiter à aider les producteurs à s'installer lorsqu'ils arrivent en retard ou lors de l'absence d'un amapien qui était inscrit.

Clic'Amap

Sur les 38 réponses 50% sont très satisfaites, 42% sont satisfaites et 8% sont moyennement satisfaites.

Le problème le plus remonté est la difficulté de décaler une livraison.

N'hésitez pas à contacter le bureau via l'adresse mail de l'AMAP ou directement le référent du contrat pour vous aider à décaler une livraison et n'oubliez pas d'en informer le producteur également.

Visite des exploitations

3 visites/ateliers ont été proposés en 2023:

- Le montage d'une serre chez Florent (Producteur de Légumes)
- Les vendanges chez Alexis (Producteur de Cerdon)
- La visite de la champignonnière

Seuls 24% des adhérents ayant répondu ont participé : mais leur visite était, pour la plupart, très satisfaisante, tant en terme de convivialité que de durée et d'intérêt.

Le manque de disponibilité est la raison principale pour les 76% n'ayant pu participer.

Remarque : De nouvelles visites chez les producteurs seront proposées en Septembre/Octobre 2024 et les dates seront partagées plusieurs semaines en avance pour permettre aux adhérents de s'organiser.

Propositions d'actions locales :

Quelques retours positifs pour participer à l'atelier Fresque du Climat.

Cédric Prieur qui a été formé et qui se propose pour faire cet atelier, d'une durée de 3 heures.

L'atelier n'est pour l'instant proposé qu'aux adultes. Une autre formation est nécessaire pour animer la fresque auprès des enfants... à étudier.

Les contrats permanents :

Tous les commentaires des adhérents ont été transmis aux producteurs de façon anonyme.

Les légumes :

Une majorité de personnes sont très satisfaites de la fraîcheur et du goût des légumes. Concernant la diversité par panier et sur la saison, c'est à peu près moitié/moitié entre les très satisfaits et les personnes qui le sont moins.

Il n'y a plus d'insatisfaction concernant la diversité des légumes à chaque distribution, comme cela avait pu être le cas les années précédentes, mais cette insatisfaction reste un peu présente sur la diversité au cours de la saison.

Les œufs et poulets :

L'ensemble des adhérents du contrat œufs/poulets sont satisfaits ou très satisfaits de la qualité des produits, autant pour les œufs que pour les volailles et les produits transformés.

Le nombre de personnes sûres de renouveler leur contrat est à peu près stable. Le non-renouvellement provient essentiellement de personnes qui ont un poulailler chez eux.

Les fruits :

Les 38 personnes ayant répondu sont globalement satisfaites ; quelques-unes remontent toutefois le problème de qualité des poires cet hiver et des pêches l'été dernier.

Une plus grande diversité des fruits serait appréciée en hiver, mais les adhérents sont malgré tout conscients qu'avec une production locale les possibilités de fruits ne sont pas très nombreuses...

Le pain :

L'ensemble des amapiens est globalement très satisfait de la fraîcheur du pain, satisfait du goût et du prix. Pour la brioche, la satisfaction est un peu moins forte, notamment concernant le goût.

La farine, quant à elle, est grandement appréciée pour ceux qui l'utilisent.

La reconduction du contrat n'est pas certaine pour tous, certains trouvant les pains trop gros pour leur consommation et n'étant pas totalement satisfait du produit proposé.

Fromage de chèvres :

L'ensemble des amapiens qui ont souscrit le contrat chèvre sont satisfaits voire très satisfaits de la fraîcheur du goût et du prix des fromages et des faisselles.

Viandes :

Le contrat satisfait les amapiens mais l'arrêt du colis bœuf et du compte charcuterie a entraîné une baisse significative du nombre de contrats. Cette baisse est également expliquée par une diminution de la consommation de viande chez les adhérents.

Contrat Agrumes :

Les adhérents sont très satisfaits du contrat agrumes et la proposition de l'option citrons a été très appréciée par ceux qui ont pu la prendre.

4. Présentation des producteurs

Légumes :

Il y a 60 paniers pour la nouvelle saison Eté 2024 : Florent constate également un recul du nombre d'adhérents par rapport aux années précédentes. Il pourrait livrer jusqu'à 70 paniers.

Suite au financement participatif qui avait été mis en place au sein des AMAP en 2023, Florent avait pu acheter la parcelle de terrain que la mairie de Condrieu lui mettait auparavant à disposition. Les travaux de forage ont été entrepris en juillet 2023 sur le terrain afin de pouvoir irriguer les cultures.

Cette année, la nouvelle serre a été mise en production. Ce nouvel outil a permis de semer et récolter des cultures plus précocement qu'en plein champ (notamment les cultures qui aiment la chaleur) : Florent a ainsi proposé des légumes « d'été » plus tôt dans la saison (haricots verts par exemple). Florent indique également que le rendement est meilleur dans la serre pour la même superficie de plants.

Florent prend note des remontées des adhérents (commentaires du sondage ou lors des distributions) Pour plus de diversité dans les paniers, il adapte ses cultures en proposant de nouvelles variétés et en optimisant le nombre de plants.

Par exemple :

- un plus grand nombre d'artichauts ont été plantés cette année
- moins de poireaux par rapport à l'année dernière
- Plantation de semis de salades avec des périodes de creux pour ne proposer des salades qu'une livraison sur 2 (ou 3).

La météo peut toutefois se charger de modifier le planning...

Florent va essayer de proposer plus de ventes ponctuelles en cas de surproduction de certains légumes.

Un amapien demande si une visite peut être programmée à l'automne, éventuellement associée à un petit chantier collaboratif. Florent proposera une date au bureau pour la programmer.

Fruits :

43 paniers de fruits cette saison, soit un nombre qui reste stable. Alexandre pourrait livrer une dizaine de paniers en plus.

Alexandre est associé avec la famille Jacquet depuis mai 2022. Ils sont trois salariés sur l'exploitation ; il n'y aura pas de saisonniers cet été.

La GAEC a fait appel à des saisonniers seulement pour la taille et l'éclaircissage des pêchers au printemps.

Il y a une large gamme de produits. Cette année, ils ont planté 30 pieds d'agrumes en test.

Les conditions météo ne sont pas idéales en ce début d'année, notamment pour les cerises qui étaient éclatées et qui ne se conservent pas très bien.

Concernant les pommes et les poires, la croissance se passe bien et devrait permettre une bonne récolte s'il n'y a pas d'autres aléas climatiques.

Cette année, Alexandre pourra proposer des myrtilles par 125 g (équivalent à 3 euros la barquette).

L'assemblée lui demande si ça l'aiderait de proposer des ventes ponctuelles, notamment pour les pêches en cas de surproduction cet été et donc de limiter le stockage en chambre froide : Alexandre pense que cela sera possible de proposer des plateaux de pêches.

Œufs

Il y a 69 contrats Œufs/Volailles pour la nouvelle saison d'été.

En nouveauté pour le contrat d'été, Marie a proposé la vente de flans fabriqués avec du lait de la ferme d'Illins (Bio) ainsi que le colis Saucisses.

Le poulet avec tête n'est plus proposé pour éviter la diversité avec/sans tête et les erreurs de livraison.

Une visite à la basse cour est prévue à l'automne ; Marie proposera une date au bureau.

Pain :

Nos nouveaux producteurs de pain La Grange Boule - Emilie & Marc Gagneux - sont ravis de livrer notre AMAP depuis Novembre 2023.

Précédemment éleveurs bovins, ils arrêtent définitivement cette activité ce printemps.

Ils produisent, depuis plusieurs années, leur blé et ont leur propre moulin pour la farine qu'ils font au fur et à mesure, selon la quantité de pains à produire et la quantité de farine à livrer.

Le nombre de contrats a un peu baissé entre la saison d'hiver et celle d'été, mais reste intéressant pour eux.

Le mardi est une grosse journée, car il y a la livraison d'une autre AMAP à Dagneux 1 mardi sur 2.

Selon la circulation, Emilie peut avoir 5-10 min de retard pour la livraison à Genas.

Les retours des adhérents sont très positifs concernant les 3 produits: pain, brioche et farine.

Certains adhérents attendent avec impatience la livraison de tartes au sucre, goûtées lors du moment convivial d'Avril...

Viande : Alexandre est très satisfait de la dernière livraison qui a eu lieu fin mai. 25 personnes ont passé commande. Alexandre est prêt à revenir au moins 2 fois par an pour une livraison. Il ne peut pas s'engager sur plus de livraison mais serait d'accord pour lancer plus de livraison et voir si le montant est suffisant pour qu'il ne se déplace pas à perte. Si la commande n'est pas suffisante la livraison en question ne sera pas maintenue

Fromage de chèvre :

Le contrat va de fin mars à mi-novembre. Le nombre de contrats et les montants des commandes sont stables (32 contrats) et le retour des adhérents sur la qualité des produits est très bon.

Les producteurs Nelly et Manu Couillet remercient les adhérents pour le renouvellement de leur contrat et leur accueil qui est toujours très chaleureux.

A partir de Mai, un contrat Vache (yaourts, fromage blanc) a été mis en place : 2 vaches jersiaises étant arrivées à la ferme (certificat Bio en cours).

L'année prochaine un contrat commun Chèvre/Vache sera proposé pour simplifier les livraisons, sauf si trop compliqué à gérer sous clic'amax (nombre de produits).

Les producteurs proposent régulièrement des événements à leur ferme (marchés, visites, concerts) ; Ils proposeront une date au bureau en Octobre 2024 pour organiser une visite dédiée aux adhérents.

Agrumes :

Il y a eu 53 contrats pour 235 kg au lieu de 51 et 240 kg en 2023. Le volume est plutôt stable et sera le maximum qui peut être mis dans un véhicule pour la récupération des cagettes.

Le panier de 5kg reste la préférence des amapiens. Le prix était de 3,5 €/Kg et devrait rester le même l'année prochaine.

La nouveauté cette année a été la proposition de citrons dans le panier, qui ont été très appréciés pour ce nouveau contrat. Les retours sont très bons sur les citrons, donc l'expérience va être reconduite. La qualité est toujours là.

La possibilité de passer directement les contrats de 2,5kg sur clic amap a également été mise en place, ce qui évite de chercher des binômes (il faut juste tomber sur un chiffre rond à la fin, puisque les cagettes font 10kg)

De manière générale, les retours sont très bons sur la qualité des fruits.

Il n'y aura pas de sondage l'année prochaine, on reste sur le même fonctionnement. Les contrats seront directement lancés sur clic amapa avec les choix 2,5 - 5 ou 10 kg avec ou sans citrons.

Une difficulté est apparue et est en cours de discussion avec les autres AMAP. La personne qui réceptionne les palettes des agrumes à Villeurbanne ne souhaite pas continuer, il faut donc rechercher un nouveau lieu d'entrepôt.

Pour rappel, les agrumes viennent de Corse. 8 AMAP se sont regroupées pour passer commande. Les agrumes sont livrés par palette d'environ 1 tonne 3 chez un amapien de Villeurbanne le lundi soir. Guilaine et Stéphane GIRON s'occupent d'aller récupérer les 235 kg de l'AMAP. Ils les stockent jusqu'à la distribution du mardi.

Champignons

Nous avons accueilli un producteur de champignons au mois de mars. Il y a 30 contrats souscrits et le producteur était très satisfait du volume. Les retours ont été très bons sur la qualité et la fraîcheur des produits. Malheureusement, le contrat ne sera pas reconduit puisque Champikerbi arrête son activité au mois de juin 2024.

CONTRATS PONCTUELS :

Cerdon : 2 distributions ont été proposées sur l'année (novembre 2023 et juin 2024) avec une dégustation juste avant. Le nombre de contrats est de l'ordre de 10 à chaque distribution.

Le producteur a subi une baisse de production en 2023 à cause de la météo et le début d'année 2024 est un peu compliqué avec le gel

Poissons : 2 distributions ont eu lieu en novembre 2023 et mai 2024. Le volume de commandes (environ 21 contrats) est stable et satisfaisant pour le producteur. Bonne qualité des poissons et généralement un bon retour des adhérents.

Châtaignes : il y a eu une distribution au mois de décembre 2023 mais il n'y a pas assez de contrats à l'AMAP de Genas, par conséquent, la productrice ne reviendra pas.

Agneaux et plantes aromatiques : 2 fois par an. A la demande des adhérents, la productrice propose des quarts d'agneaux (épaule ou gigot) au lieu des ½ agneaux. Le volume des commandes a diminué (pas en nombre mais en quantité) et la productrice se questionne sur le maintien ou non des livraisons car pas forcément rentable pour elle : environ 13-14 familles passent des commandes d'agneau, ce qui représente environ 4 agneaux par distribution.

Le volume de vente des plantes aromatiques est très limité mais heureusement, elle vient pour l'agneau.

Noix : 1 distribution annuelle en fin d'année avec environ une vingtaine de commandes.

Il y avait peu de commandes au printemps, ce n'était donc pas intéressant pour notre productrice Karen Garavel de venir sur Lyon ; nous ne proposons plus de livraison sur cette période.

Cette année, elle avait partagé à l'AMAP ses difficultés de production et de vente ainsi que sa décision de limiter sa production pour ne vendre qu'auprès des AMAP.

Elle apprécie toujours autant l'accueil que lui réservent les adhérents de Genas ainsi que le montant de la livraison très intéressant pour elle.

Miel : Nous avons accueilli un nouveau producteur de Miel, la Miellerie des balcons, la distribution a eu lieu le 12 mars 2024 avec 29 contrats signés. Il serait intéressé pour revenir en septembre et décembre 2024

Lentilles : Nos producteurs de pain La Grange Boule – Emilie & Marc Gagneux – produisent également des lentilles vertes.

Suite au sondage de l'AMAP et la demande d'un tel contrat, nous avons fait une vente ponctuelle en Mai 2024 qui a bien marché. Ce contrat ponctuel sera renouvelé tous les 2 mois.

La farine proposée avec le contrat pain sera proposée également lors de ces ventes ponctuelles.

En fonction de vos retours, nous adapterons le contrat pour la saison d'hiver (contrat régulier ?, avec le pain ?).

Suite au sondage, de nouveaux producteurs seraient à rechercher pour proposer de l'huile, du boeuf et des champignons, puisque Champikerbi arrête son activité.

Si vous connaissez des producteurs, n'hésitez pas

Projets 2024 de L'AMAP :

Le regroupement des AMAP a entamé en 2023 une action auprès de l'État pour être reconnu association d'intérêt général. C'est toujours en cours pour l'instant. Cela permettrait de défiscaliser des dons. Cette défiscalisation des dons pourrait permettre de mettre en place plus facilement la distribution de paniers solidaires qui est un objectif de l'AMAP de Genas.

Si les AMAP sont reconnues associations d'intérêt général il sera nécessaire de modifier les statuts.

La mairie de Genas souhaite renouveler les actions pour la manifestation « octobre rose » en lien avec l'association mi plaine. L'AMAP de Genas a donné son accord de principe pour renouveler sa participation. Cela permettrait de donner de la visibilité à l'AMAP et peut-être de trouver de nouveaux adhérents.

5. BUDGET PREVISIONNEL 2024:

| CHARGES | 2024 | PRODUITS | 2024 |
|---|-------------------|--|------------------|
| Cotisation AMAP AURA 2024: 77 X 15€ | 1155,00 € | Cotisation adhérents 2024 Adh. hiver : 77 x 15€ Adh. printemps : 2 x 15€ | 1185,00 € |
| Moment convivial Adhérents & Producteurs (Printemps & Automne) | 150,00 € | Don adhérents | 20,00 € |
| Balance pour le Contrat Agrumes | 55,40€ | | |
| Impression Flyers Mairie | 10,00 € | Subvention Mairie Indirecte | 10,00 € |
| Location Lieu de Distribution | 0 € | | |
| Total Charges | 1370,40 € | Total Produits | 1215,00 € |
| Résultat | - 155,40 € | | |

TRÉSORERIE AU 31/12/2024: + 2267,32€

Nous maintenons la cotisation de l'AMAP de Genas égale à la cotisation d'AMAP AURA.
Le montant actuel est de 15€ et sera confirmé en Septembre pour l'année 2025.

L'organisation de moments conviviaux très appréciés des adhérents génère des charges et un résultat négatif pour l'année 2024. L'augmentation de la cotisation de 1€ ou 2€ a été discutée lors de la présentation du budget prévisionnel, mais n'a pas été décidée pour cette année.

Les adhérents peuvent donner leur avis ou faire une proposition au bureau avant la prochaine AG. Nous validerons ainsi le montant de la cotisation 2026 lors de l'AG au Printemps 2025.

Sur HelloAsso, il était possible de faire un don à l'AMAP de Genas lors du paiement de la cotisation 2024. Les adhérents pourront faire un don lors du paiement de la cotisation 2025 s'ils le souhaitent afin de soutenir l'association dans l'organisation d'évènements internes.

Contre; 0

Abstention : 0

Budget voté à l'unanimité

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Cécile Quéré se propose pour entrer au conseil d'administration et aider le bureau dans ses actions.

Elle rejoint Pascal Glasson (gère les contrats poisson, cerdon, agneau), Guilaine Giron (gère le contrat agrumes) et Clément Bichaut (gère le site internet)

Renouvellement du bureau voté à l'unanimité

Présidente : Nadia PRIEUR

Trésorière : Violaine REVERBEL

Secrétaire : Laurence JOMAIN

Fin de l'assemblée générale à 22h00

Nadia PRIEUR



Violaine REVERBEL



Laurence JOMAIN

